

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 10 septembre 2018

L'an 2018, le 10 Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03 septembre 2018.

Etaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT , Michèle LEGRAND, Marc VINCHON , Jean-Jacques BOURGINE, Patrice BIRRE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Pascal GAUCHERON, Bruno LECUREUR, Jacques DUCIMETIERE, Michèle COLOMBANI, Ludovic GUESNET, Benoit LHOSTE, Jérôme VINCHON, François VASSORT, Gérald TRUBERT, Vincent FAUCHEUX, François ISAMBERT, Corinne BOUCHET, Christian ARRONDEAU, Béatrice LEFÈVRE, Bruno WISSOCQ, GUESNET Paul, Florence TICOT, Frédéric VERDOT, Serge TRUBERT.

Absents excusés :

Blandine MARCHON pouvoir à Vincent FAUCHEUX
Stéphane POUPAUX pouvoir Corinne BOUCHET
Laurent ARRONDEAU pouvoir Christian ARRONDEAU

Sylvain CHAMPOLIVIER, Stéphane CHANCOLLON Jean-Michel BRANTONNE , AUDOUARD Lydie, , Caroline CALMONT, Marc LEMAIRE, Franck VANNEAU, Michael DELVOYE, Géraldine GRILLON, Muriel PUSTAY, Emmanuel MARTIN.

Absents non excusés : Néant

A été nommé secrétaire de séance : Corinne BOUCHET

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2018
- RPQS (Rapport Prix Qualité Service)
- FSL (Fond de Solidarité Logement)
- Interconnexion eau potable
- Donation terrain Germignonville
- PLUi (Plan Local D'urbanisme Inter urbain)
- CET (Compte Epargne Temps)
- Fusion Villeau
- Salle école de musique
- Colis de Noël
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal Précédent.

Le dernier compte rendu du 11 juin 2018 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

RPQS (Rapport Prix Qualité Service).

Le maire explique qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable doit être effectué. Ce présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

FSL (Fond de Solidarité Logement).

Le conseil Départemental s'est vu confier la responsabilité du Fonds de solidarité pour le logement. Ce fonds s'adresse aux personnes ou aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas participer à ce fond.

Interconnexion eau potable.

Les travaux de la 3^{ème} tranche d'interconnexion d'eau potable vont commencer. Cette tranche prévoit l'alimentation du château d'eau de Fains la Folie et de Villeau. La Communauté de Commune Cœur de Beauce demande l'autorisation au conseil pour le passage de la canalisation sur les chemins communaux ou la voirie communale.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Donation terrain Germignonville.

Le Maire lis un courrier reçu de la part de l'office notarial concernant monsieur Guy GAUCHERON né a Germignonville, décédé le 30 août 2017. « Un testament olographe a été rédigé par monsieur Guy GAUCHERON et institue pour légataire à titre particulier le bureau d'aide sociale la commune déléguée de Germignonville. Il souhaitait léguer la parcelle actuellement cadastrée préfixe 179 section YI numéro 26. » En échange d'entretenir les caveaux des familles : Sureau/Dornand – Gaucheron/Sureau et Gaucheron Claude. Le bureau d'aide social étant transféré depuis la fusion du 1^{er} janvier 2016, il en revient à la commune d'Éole-en-Beauce.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

PLUi (Plan Local D'urbanisme Inter urbain).

La Communauté de Commune Cœur de Beauce s'engage à mettre en place un PLUi. La durée de l'étude sera de 2 ans. Une 1^{ère} réunion du bureau d'étude aura lieu le 25/09/2018 à la Salle de Quartier de Viabon toute la journée. Le matin rencontre sur la situation actuelle et état des lieux. L'après-midi visite des communes déléguées par le bureau d'étude puis retour en salle vers 17h30 avec invitation de tous les conseillers d'Éole-en-Beauce pour poser toutes questions.

CET (Compte Epargne Temps).

Le CET permet au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération, immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congé ou de repos non pris. La mise en place d'un CET n'est pas obligatoire. Lorsqu'il est mis en place, les dispositions du CET sont fixées par délibération. Le salarié n'est pas obligé de l'utiliser. Monsieur le maire demande l'autorisation pour la mise en de ce CET au profit des employés de la commune.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Fusion Villeau .

Monsieur Lirochon Philippe, Maire de Villeau expose le souhait du conseil municipal pour rejoindre la commune d'Éole-en-Beauce. Un échange est organisé au sein du conseil municipal, à la majorité il en ressort un avis favorable. Une réunion publique aura lieu le jeudi 27 septembre 2018 à 18h a la salle de Quartier de Viabon, pour en informer les administrés et la décision définitive sera prise lors d'un conseil ultérieur.

Salle école de musique.

La Communauté de Commune Cœur de Beauce nous sollicite par un courrier du 11 juillet 2018 pour la mise à disposition d'une petite salle pour les cours de l'école de musique (qui regroupe Janville, Orgères en Beauce et Les Villages Vovéens). La salle de réunion de Viabon correspondrait à cette attente. Le conseil donne son avis pour la mettre a disposition gracieusement. Un petit équipement d'armoire pour sécuriser les instruments de musique sera pris en charge par la commune. Cependant une somme de 50€/ mois pour le chauffage sera demandé pour la période du 15 octobre au 15 avril. Une convention devra être établie entre la commune d'Éole-en-Beauce et la Communauté de Commune Cœur de Beauce.

Colis de Noël pour les aînés.

Monsieur le maire avise le conseil municipal que le magasin « Intermarché » des Villages Vovéens nous ont proposé 1 catalogue d'un de leur fournisseur pour commander les colis de Noël :

- ✓ 1 colis d'une valeur de 20€ pour personne seule
- ✓ 1 colis d'une valeur de 40€ pour un couple.

Ces colis seront présentés lors d'un prochain conseil municipal

Création de postes

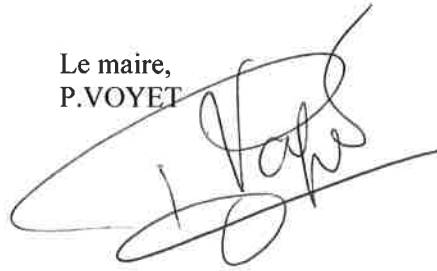
Madame Nathalie VAN DER STUYFT va arriver au terme de son contrat à durée déterminée le 06 novembre 2018. La commune essaie de trouver un mode de recrutement « aidé » afin de lui faire un contrat de 30h.

Questions Diverses.

- **14 Juillet** : Un bilan de la soirée du 13 juillet va être fait prochainement.
- **Vœux 2019** : Les vœux 2019 d'Éole-en-Beauce sont programmés le samedi 12 janvier 2019. Reste à définir le lieu entre Germignonville et Viabon.
- **Familles rurales** : Les associations familiales se posent la question sur une éventuelle fusion.

Clôture de séance à 23h45.

Le maire,
P.VOYET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Voyet', written over the printed name.

Le compte rendu sera validé après émargement des conseillers municipaux.

Émargement du conseil municipal :